



Inauguration de l'Accueil Passerelle



RENDEZ-VOUS CITOYENS

Venez échanger avec vos élu(e)s !

Dans le cadre de notre engagement à écouter et à répondre aux besoins de la population, nous venons à votre rencontre.

Nos rendez-vous citoyens sont l'occasion pour vous d'échanger, de discuter des projets en cours, de nous faire part de vos réflexions et de vos idées autour du verre de l'amitié.

18H

MARDI 16 AVRIL : Square Pasteur
(repli au centre aéré)

JEUDI 18 AVRIL : Lotissement Îlot du Couderc au
Cause Blanc (repli au centre aéré)

LUNDI 22 AVRIL : Place Jean Jaurès
avec de 17h à 18h un atelier participatif d'entretien des espaces publics

MARDI 30 AVRIL : Rue Joliot-Curie
avec de 17h à 18h un atelier participatif d'entretien des espaces publics

JEUDI 2 MAI : Sous la Halle

Au plaisir de vous rencontrer, à bientôt,

Stéphane BÉRARD, Maire
et l'équipe municipale

Plus d'info sur
www.capdenacgare.fr

LE MOT DU MAIRE

Chères Capdenacoises, chers Capdenacois,

Malgré un contexte financier contraint, les élus de Capdenac souhaitent poursuivre la dynamique engagée par la Collectivité et la réalisation de leurs projets. Garantir une haute qualité des services publics doit se conjuguer plus que jamais avec une rigueur et une vigilance accrue sur les dépenses publiques.

Dans un contexte de désengagement de l'État sur le territoire et en termes financiers, nous restons très attachés à offrir des services de base aux habitants de Capdenac : l'accès aux soins avec la Maison de Santé, l'Accueil Passerelle avec la préscolarisation des enfants de deux ans et l'Espace France Services facilitant vos démarches administratives.

Comme d'autres communes, Capdenac est confrontée à une forte hausse de ses charges de fonctionnement, d'une part, en raison des prix de l'énergie et des matières premières et, d'autre part, en raison de la création de nouveaux services obligatoires ou nécessaires à notre quotidien, le plus souvent gratuits. De plus, la transition écologique questionne nos pratiques collectives et individuelles et appelle à un élan citoyen nécessitant l'implication de tous.

Au-delà des investissements verts réalisés par la Collectivité qui permettent des économies d'énergie, un plan de gestion va être mis en place pour intégrer la sobriété énergétique dans la gestion quotidienne des équipements publics. La responsabilité de tous les utilisateurs sera nécessaire pour réussir ce défi.

De même, l'interdiction des produits phytosanitaires sur l'espace public, qui demeure une bonne chose pour la santé, implique désormais la participation des habitants à concourir à l'embellissement de la ville, comme assumer l'entretien des trottoirs.

Comme l'an passé, nous venons à votre rencontre, dans vos quartiers, pour échanger sur les projets réalisés, expliquer de nouvelles politiques, et surtout pour écouter vos demandes et idées afin d'améliorer notre cadre de vie. Deux rendez-vous citoyens, les 22 et 30 avril, seront notamment consacrés à l'entretien des espaces publics.

Pour que notre ville conserve sa propreté, il est nécessaire que chacun prenne sa part. Ensemble nous relèverons ces nouveaux défis afin de préserver la beauté de notre territoire.

Stéphane Bérard
Maire, Conseiller Régional



SOMMAIRE

Vie municipale / Citoyenneté	3
Solidarité	4
Écoles	5
Finances	6
Aménagement	7
Sports	8
Tourisme et culture	9
Développement durable	10-11
Vie quotidienne	12

Directeur de la publication :
Stéphane Bérard

Réalisation :
Façon-France - 05 65 76 04 40

Impression : GRAPHO12

Crédits Photos : Commune de Capdenac-Gare, le Petit Oiseau, Comité des Festivités, Office Social et Culturel, Les Nuits & les Jours de Querbes.

Dépôt légal : Mars 2024

Tél. 05 65 80 22 22
contact@capdenacgare.fr
capdenacgare.fr
 Ville de Capdenac

Nouveau Directeur des Services Techniques

Benoit Falluel a intégré la Collectivité comme nouveau Directeur des Services Techniques en février dernier avec une solide expérience : il a exercé au sein du ministère de l'Intérieur, de la Ville et de la Métropole de Toulouse, puis au ministère des Armées avant d'être nommé responsable du service Bâtiments au Grand-Figeac. Cyril Pourcel, arrivé en juillet 2021, poursuit son parcours professionnel à la Communauté de Communes Ouest Aveyron.



Benoit Falluel,
Stéphane Bérard,
Cyril Pourcel

Se battre pour le maintien des services de transports publics

Les élus de Capdenac ont voté, lors du Conseil Municipal du 29 janvier 2024, une motion pour défendre le service public ferroviaire, à savoir les trains Intercités de nuit Paris - Rodez / Rodez - Paris et Paris - Aurillac / Aurillac - Paris. En effet, les élus, associations, habitants, dénoncent les nombreux dysfonctionnements que subissent les usagers depuis plusieurs mois.

Ainsi, le Conseil Municipal s'oppose à toute dégradation du service des trains de nuit et a rappelé l'importance de cette ligne, seule mobilité directe entre le Département de l'Aveyron et la Capitale.



Commémoration du 19 mars 1962 - jour du cessez-le-feu en Algérie

Le mardi 19 mars 2024 était célébrée la Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Bertrand Cava-

lerie, Premier Adjoint, Cathy Mouly, Conseillère Départementale, Élu du Conseil Municipal et du Conseil Municipal Enfants, représentants de la FNACA du canton de Capdenac, gendarmes et administrés, étaient réunis au Monument aux Morts, place du 14 juillet, pour célébrer ce 62^{ème} anniversaire de la fin de la guerre en Algérie. Les membres de la Banda d'Auvergne Vulkan'O'zik étaient également présents tout au long de la cérémonie.

Monsieur le Maire, Stéphane Bérard, retenu par d'autres obligations s'était excusé pour son absence exceptionnelle. Les pompiers habituellement présents n'ont pas pu se joindre à la cérémonie, mobilisés sur une intervention.



Défendre les valeurs de la République

Inquiets des remises en question des principes et valeurs de la République, les élus ont voté, lors du Conseil Municipal du 29 janvier 2024, une motion contre la loi immigration.

La décision du Conseil Constitutionnel, rendue le 25 janvier 2024, a censuré une grande partie de la loi sur l'immigration adoptée par le Parlement et a conforté l'idée d'une loi s'opposant aux valeurs républicaines.

Les parlementaires de gauche ont dénoncé la mise en avant de la préférence nationale, le durcissement du regroupement familial, la remise en cause du droit du sol et la caution retour pour les étudiants étrangers.

Le 19 décembre 2023 restera comme le jour où les députés de la majorité relative ont mêlé leurs voix à celles de l'extrême-droite pour proposer la préférence nationale, la fin de l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence et la remise en cause du droit du sol.

Recensement militaire et Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Dès l'âge de 16 ans (dans le premier trimestre de la date anniversaire), chaque Française et chaque Français doit se faire recenser à la mairie de son domicile où il lui est remis une attestation de recensement qui permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur la liste électorale à ses 18 ans.

Important : l'attestation de recensement est obligatoire pour certaines démarches : inscription à des examens comme le Baccalauréat ou le permis de conduire.

Premier anniversaire pour l'Espace France Services

Depuis son ouverture l'Espace France Services connaît un franc succès. Pour mémoire, cet espace accueille également les bureaux du CCAS. Les agents France Services vous accompagnent dans vos démarches administratives au quotidien au sein d'un guichet unique. Sur rendez-vous :

- lundi et mercredi de 10h30 à 16h30
- mardi et jeudi de 14h à 18h
- vendredi de 8h à 12h

Exemples des services proposés :

- en matière de **santé avec la CPAM et la MSA** : création du compte Ameli,

demande de Complémentaire Santé Solidaire, ouverture des droits, mutation

- en matière de **famille avec la CAF et la MSA** : demande d'aides au logement, demande de prime d'activité, actualisation trimestrielle
- en matière de **recherche d'emploi avec France Travail** : actualisation, inscription, réinscription
- en matière de **retraite avec la CAR-SAT** : relevé de carrière, estimation retraite
- en matière de **impôts avec la DD-FIP** : création du compte *impots.gouv.fr*, aide à la déclaration d'impôts simple

- en matière de **dossiers relevant du Ministère de la Justice**

- en matière de **dossiers relevant du Ministère de l'Intérieur** : immatriculation d'un véhicule, renouvellement de permis de conduire, pré-demande de carte d'identité ou de passeport

- accompagnement dossiers **Chèque énergie** et **Ma prime Rénov'**

Au-delà des formalités administratives et permanences, un accès à des postes informatiques en libre-service est disponible.

France Services : 05 65 80 49 31

Permanences à l'Espace France Services

- **CAF** : rendez-vous auprès de l'Office Social et Culturel au 05 65 63 83 45 ou de France Services au 05 65 80 49 31
- Le mardi matin de 9h à 12h et le vendredi après-midi de 14h à 17h pour les allocataires aveyronnais
- **Conseiller Numérique du Grand Figeac** : prochaine permanence le **vendredi 21 juin 2024 sur rendez-vous**
- **La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)** :

Campagne de déclarations 2024 sur les revenus 2023, une permanence avec deux agents de la DDFIP **pour toutes les demandes complexes** : le **jeudi 16 mai 2024** de 8h30 à 12h10 et de 13h30 à 16h30 **sur rendez-vous**

- **Assistante sociale CPAM – service social CARSAT** : pour le retour à l'emploi après un arrêt longue maladie ou une pathologie, sur rendez-vous de 9h à 11h30 : 3646 Service Social (service gratuit + prix appel).

Permanences à l'Office Social et Culturel

L'Office Social et Culturel accueille des organismes extérieurs dans ses bureaux, pour des permanences, sur rendez-vous uniquement pour ses bénéficiaires :

- **Association d'insertion Chorus**
- **Mission Locale**
- **Udaf**
- **France Travail**

Mars Bleu

En ce mois de mars, les élus, le CCAS et la Maison de Santé ont lancé la campagne Mars Bleu et ont proposé des actions de prévention et de dépistage du cancer colorectal. Ce cancer, aussi appelé cancer de l'intestin, est le troisième cancer le plus fréquent et le deuxième cancer le plus meurtrier en France chez les hommes et chez les femmes à partir de 50 ans .



Après la décoration de la ville, trois temps d'actions se sont déroulés :

- Le 11 mars , les professionnels de la Maison de Santé ont accueilli une vingtaine de personnes pour une sensibilisation avec remise de tests à effectuer à domicile.

- Le 19 mars, le CCAS a organisé, avec le Comité de Sensibilisation pour le dépistage des cancers en Aveyron, un atelier de prévention santé par l'alimentation avec des conseils pour manger sain au quotidien afin de prévenir l'apparition des cancers, une dizaine de personnes y ont participé.

- Le 23 mars, les professionnels de la Maison de Santé ont animé un cours de renforcement car la santé passe

par une activité physique régulière, une vingtaine de personnes y ont participé.

Un grand merci à tous les participants, professionnels de la Maison de Santé et élus pour leur engagement dans cette opération.



Inauguration de l'Accueil Passerelle et portes ouvertes de l'école Beau Soleil



Le samedi 23 mars, les élus du Conseil Municipal, Charles Giusti, Préfet de l'Aveyron, Christophe Burbaud, Sous-préfet de Villefranche-Rouergue, Claudine Lajus, Directrice Académique, Anne Calvet, Présidente de la CAF de l'Aveyron, Stéphane Bonnefond, Directeur de la CAF de l'Aveyron, Sandra Constans, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Christian Tieulié, Bertrand Cavalerie

et Cathy Mouly, Conseillers Départementaux, Magali Lamour, Directrice, et Delphine Gerbet, responsable Éducation-Enfance-Jeunesse, étaient réunis à l'école Beau Soleil pour inaugurer l'Accueil Passerelle. Pour mémoire, à la rentrée scolaire 2020 dans les locaux de l'école Chantefable, la Ville de Capdenac-Gare a créé un accueil pour les enfants de 2 ans, l'objectif étant de

les accompagner dans le processus de scolarisation entre le précédent mode de garde de la petite enfance (crèche, assistante maternelle ou famille) et l'entrée à l'école maternelle Beau Soleil, sur le même site.

Le chantier s'est terminé à la fin de l'été 2023 et c'est à la rentrée de septembre, que l'Accueil Passerelle s'est installé dans ses nouveaux locaux fonctionnels et adaptés aux besoins des tout-petits.

Ce dispositif a été mis en place en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales.

À l'occasion de cette inauguration, l'équipe pédagogique de Beau Soleil avait également programmé les portes ouvertes de l'école. Parents et enfants étaient conviés à venir découvrir cet établissement qui accueille les élèves de petite et moyenne sections.

Plan de financement

COÛT DU PROJET ESTIMÉ :	937 900 € HT
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :	
● État -> 28 %	260 000 €
● CAF -> 14 %	100 000 €
● Conseil Départemental de l'Aveyron -> 7 %	65 000 €
● Commune : autofinancement -> 51 %	512 900 €



INSCRIPTIONS SCOLAIRES
RENTÉE SEPTEMBRE 2024

Accueil Passerelle
Dispositif accueillant les enfants à partir de 2 ans

École maternelle Beau Soleil
Enfants à partir de 3 ans

École primaire Pierre Riols - Chantefable
Élèves de la Grande Section jusqu'au CM2

FORMALITÉS :
Pour les élèves effectuant leur première rentrée dans une de ces écoles, les inscriptions ont lieu à la Mairie :

Service Accueil 05 65 80 22 22 - 1 avenue Albert Thomas
du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
du jeudi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Logos: CAPDENAC, République Française, AVEYRON LE DÉPARTEMENT, ALLOCATIONS FAMILIALES, CAF.

Inscriptions scolaires : anticipons la rentrée scolaire 2024 !

L'Accueil Passerelle fonctionne sur le rythme scolaire et permet de favoriser la transition vers l'école. Renseignements au 06 70 81 05 54.

L'école maternelle Beau Soleil accueille les enfants dès l'âge de 3 ans, en Petite Section et Moyenne Section, répartis en trois classes.

L'école Primaire Pierre Riols - Chantefable accueille les élèves, sur deux sites, de la Grande Section jusqu'au CM2.

Pour s'inscrire

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés dans les écoles et en mairie. Attention, la première inscription dans une école publique de la Ville se fait obligatoirement en mairie.

Budgets

La Commune de Capdenac-Gare est confrontée à une forte hausse de ses charges de fonctionnement, d'une part, en raison des prix de l'énergie et des matières premières et, d'autre part, en raison de la création de nouveaux services de qualité le plus souvent gratuits.

Les nouveaux services créés à la population ont confirmé leur caractère indispensable répondant à un vrai besoin des administrés face aux difficultés quotidiennes :

- la création de l'**Espace France Services**, premier guichet de certains services de l'État qui réduit la fracture numérique et pallie le désengagement de l'État comme la fermeture du Trésor public en 2007,
- la création de la **Maison de Santé** et l'accompagnement des professionnels : la Commune est interpellée par des patients âgés sans suivi. Le service de médecine générale dédié aux patients sans médecin traitant, créé par l'Hôpital de Figeac, la Communauté de



Accueil Passerelle

Communes et la ville de Figeac, répond partiellement à leurs besoins, les élus travaillent à une meilleure réponse aux cas complexes,

- l'**Accueil Passerelle et le transport des élèves** avec la priorité donnée à l'Éducation,
- et à venir le **Transport d'Intérêt Local**, transport en commun journalier gratuit, au service avant tout des personnes en besoin de mobilité.

Cependant, les services génèrent des dépenses supplémentaires que la Collectivité essaie de contenir. Pour faire face aux augmentations de charges, les réflexions et les actions sur les économies de fonction-

nement du quotidien ainsi que les investissements générateurs d'économies doivent se densifier (électricité, gaz, carburant).

L'objectif est de retrouver des capacités budgétaires pour maintenir le niveau de services aux habitants et pour continuer à investir dans le futur.

La Collectivité optimise également ses recettes : actualisation de la tarification du restaurant scolaire, augmentation de la redevance de crémation, hausse de la dotation de l'État pour les titres sécurisés, etc.

La marge de manœuvre de la fiscalité est cependant nécessaire pour assurer ces services et continuer à préparer l'avenir.

La seconde partie du mandat, de 2024 à 2026, consiste à la mise en œuvre de nouveaux projets structurants :

Services publics

- L'aménagement de la Maison de Santé se poursuit avec l'implantation d'un plateau dentaire qui ouvrira en juillet 2024.



Aménagement du plateau dentaire

- Le projet d'extension de l'Espace France Services avec l'installation des services du Département de l'Aveyron s'élève à 1,3 million d'euros, son financement est en cours de travail avec les partenaires de la Collectivité : l'État avec le Fonds vert, le Département de l'Aveyron, la Région Occitanie et l'Europe. Ce projet comprend de l'habitat social (7 logements) qui sera porté par un bailleur social. Les travaux seront inscrits en 2025 et lancés une fois les subventions obtenues.
- Le projet de rénovation de la mairie se poursuit en 2024 avec le réaménagement du rez-de-chaussée et la réfection de la cour. L'installation d'un monte-personne pour l'accessibilité de la salle du Conseil Municipal et des mariages est programmée en 2025.

- Le transfert de l'Office de Tourisme sur les berges du Lot est prévu pour l'été 2024 pour un montant de 42 500 €, en partenariat avec le Grand-Figeac (extension et réhabilitation des locaux).

Transition énergétique

- Dojo et bureaux : isolations, changement des menuiseries,
- École Chantefable : 3^{ème} tranche de travaux : changement des menuiseries et rénovation de classes
- Gymnase : remplacement de l'éclairage par des LED.



Isolation du Dojo



Nouvel aménagement du quartier Albert Thomas

réseaux de la rue Victor Hugo et de la rue Pierre Sémard rendus nécessaires.

À l'occasion des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, les compteurs des habitations seront déplacés sur le domaine public. Les services municipaux prendront contact avec les propriétaires concernés.

Pour tout renseignement : secrétariat des services techniques : service.technique@capdenacgare.fr et **05 65 80 22 20**.

Le projet global s'élève à près de 5,5 millions d'euros répartis entre :

- la Commune : budgets de l'eau et de l'assainissement
- le Grand-Figeac : enveloppe Voirie de la Commune et budget Voirie du Grand-Figeac

Des subventions sont sollicitées auprès de l'État, de la Région Occitanie, du Département de l'Aveyron au titre des opérations Bourgs Centres et de la résorption d'îlots dégradés.

Dans le cadre du dispositif *Petites Villes de Demain* et de l'*Opération de Revitalisation du Territoire* visant à conforter et à renforcer l'attractivité de la Ville, et en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand-Figeac, **la Commune a engagé une stratégie de dynamique et de développement** avec pour ambition de dessiner les grandes lignes des futurs projets structurants et de requalification de certains quartiers dans une vision globale grâce à une étude urbaine.

L'aménagement du quartier Albert Thomas qui regroupe plusieurs sites scolaires et des administrations a été identifié comme prioritaire. La rénovation globale de la rue Émile Maruéjols a été intégrée dans le périmètre ainsi que des travaux de

Calendrier de travaux 2024 :

- Mai à juillet 2024 : rue Émile Maruéjols : renouvellement des canalisations d'eau et d'assainissement
- Juillet à septembre 2024 : avenue Albert Thomas : 1^{ère} partie face à la mairie : dissimulation des réseaux secs et renouvellement des canalisations d'eau et d'assainissement
- Septembre à novembre 2024 : avenue Albert Thomas : 2^{ème} partie jusqu'au parc de Capèle : dissimulation des réseaux secs et renouvellement des canalisations d'eau et d'assainissement
- 4^{ème} trimestre 2024 : rue Émile Maruéjols : dissimulation des réseaux secs

Immeuble dégradé rue Lamartine

Une procédure de péril imminent a été engagée par la Commune en 2022 pour supprimer notamment les cheminées qui menaçaient de s'effondrer sur la voie publique et sur les propriétés riveraines. Dans le cadre de sa compétence Habitat et afin de donner des perspectives de rénovation, Grand-Figeac a lancé une étude de faisabilité RHI THIORI (Résorption de l'habitat insalubre irrémédiable ou dangereux - RHI et du traitement de l'habitat insalubre réparable ou dangereux, et des opérations de restauration immobilière - THIRORI). Cette opération permettra par le biais d'un portage par un bailleur social de rénover cet immeuble en vue de la création de logements sociaux locatifs.

Projet Global rénovation Quartier Albert Thomas	Total € TTC
Levée topo et divers	22 800 €
Acquisition des 2 maisons riveraines avenue Albert Thomas	255 500 €
Travaux de démolition des 2 maisons	48 000 €
Acquisition d'une parcelle rue Émile Combes	75 000 €
Création d'un parking rue Émile Combes : démolition et aménagement	61 200 €
Acquisition de foncier pour la création d'un parking	100 200 €
Réseaux secs : enfouissement avenue Albert Thomas	245 040 €
Réseaux secs : enfouissement rue Émile Maruéjols	81 120 €
Réseaux eau potable : rénovation avenue Albert Thomas	273 600 €
Réseaux eau potable : rénovation rue Émile Maruéjols	144 000 €
Réseaux eau potable : rénovation rue Pierre Sémard	108 000 €
Réseaux eau potable : rénovation rue Victor Hugo	168 000 €
Réseaux assainissement : rénovation avenue Albert Thomas	623 640 €
Réseaux assainissement : rénovation rue Émile Maruéjols	420 000 €
Réseaux assainissement : rénovation rue Pierre Sémard	732 000 €
Réseaux assainissement : rénovation rue Victor Hugo	324 000 €
Aménagement rue Émile Maruéjols	308 400 €
Voirie	270 000 €
Honoraires : étude urbaine / volet quartier Thomas	93 600 €
Honoraires : maîtrise d'œuvre travaux	84 000 €
Aménagement avenue Albert Thomas travaux	1 008 000 €
Total € TTC	5 446 100 €

Terre de jeux 2024



Réunion avec les associations du 14 mars

L'organisation de la journée du 22 juin se poursuit en étroite collaboration avec les associations. Lors de nombreuses réunions de travail, les équipes municipales et les bénévoles se retrouvent pour orchestrer le déroulement de cette journée. À ce jour, une trentaine d'associations et partenaires sont associés pour vous proposer cette grande fête sportive et culturelle.

La participation à cette journée est gratuite et ouverte à tous ! Les élus vous invitent, sans distinction d'âge ou de compétences sportives, à participer à ce grand rassemblement.

En 2024, plusieurs évènements Terre de Jeux ont eu ou vont avoir lieu :

- Samedi 10 mars : grand gala du Judo Club Capdenacois

- Dimanche 31 mars : Handisub du Club Subaquatique Capdenacois au centre aquatique
- Samedi 25 mai : Urban run Capdenac, course pédestre, organisée par la Team PIF
- La manifestation du 22 juin verra célébrer en point d'orgue cette aventure dont l'esprit est voué à se perpétuer.

La Ville a également associé les écoles, les EHPAD et l'ESAT à cette dynamique sportive. À cet effet, de nombreuses rencontres ont eu lieu depuis le début d'année. Les résidents de la Croix Bleue et des deux sites de la Résidence du Pays Capdenacois, les usagers de l'ESAT ainsi que les élèves des écoles capdenacoises ont tous participé à plusieurs journées d'ateliers sportifs et de bien-être.

Lucas Collet, étudiant en master STAPS - Management du Sport, a intégré la Collectivité en tant que stagiaire, le 15 janvier et jusqu'au 30 juin pour la préparation des divers évènements Terre de Jeux 2024.



De gauche à droite : Lucas Collet, Stéphane Bérard, Maire, Karine Moncayo, Conseillère Municipale référente Terre de Jeux

Travaux sur les équipements sportifs

● Dojo

La Commune de Capdenac-Gare poursuit sa politique vertueuse d'amélioration thermique de ses bâtiments. Durant ces vacances d'hiver, le Dojo a fait l'objet d'un changement complet des menuiseries et d'une isolation des combles d'un montant de 73 000 € TTC. Une subvention de 25 350 € du Fonds Vert a été obtenue. Ces travaux permettent d'améliorer le

confort des utilisateurs et engendrent des économies d'énergie.

- **Gymnase municipal** : remplacement de l'éclairage par des LED pour 20 000 €.

- **Stades des Berges du Lot** : sécurisation de l'aire sportive par la mise en place d'une main courante et l'aménagement d'un parking d'un montant de 37 500 € TTC.

Office de Tourisme Intercommunal

Afin de dynamiser la fréquentation de l'Office de Tourisme, la question de sa localisation place du 14 juillet s'est posée.

Ainsi, à la suite d'une première expérimentation en 2016 où la fréquentation était en hausse, les élus ont décidé l'aménagement de l'antenne de l'Office de Tourisme dans les locaux de l'ancien camping boulevard Paul Ramadier. La Commune procède aux travaux pour un montant de 42 500 € qui comprend l'extension, l'isolation et l'aménagement intérieur. Des aides du Département de l'Aveyron et de l'État sont sollicitées. Le Grand-Figeac participera à 50% du reste à charge. L'ouverture est prévue début juin à mi-septembre du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.



Julie Fau, Marc André, Stéphane Bérard, Maire, Montaine Deilhes

Accueil d'une stagiaire en Master sur le développement des projets et de l'offre touristique

Depuis le 19 février 2024, Montaine Deilhes, étudiante en Master Management et Ingénierie du Tourisme, effectue un stage d'une durée de 6 mois. Grâce à ses compétences acquises lors de sa formation, Montaine Deilhes travaille sur le restaurant de plein air La Guinguette, l'aire de loisirs, l'accueil touristique des Berges du Lot, la scénographie du parking de la locomotive, le projet d'aménagement du plan d'eau et du parcours pêche et le programme des Journées Européennes du Patrimoine 2024.

Printemps des poètes – Querbes



Rencontre à la médiathèque de Capdenac-Gare ©David Bedel

Du 7 au 10 mars 2024, « Les Nuits & les Jours de Querbes » présentait la 12^{ème} édition du « Printemps des poètes en Lot et Aveyron ». Pour cette nouvelle édition, l'association capdenacoise invitait la poétesse algérienne Samira Negrouche et le poète Christian Viguié, originaire de Decazeville à participer à une douzaine de rencontres scolaires et publiques, consacrées à l'art de la poésie et qui ont été marquées par une belle fréquentation et d'intenses émotions.

Parcours pêche

La rivière Lot présente une réelle opportunité pour compléter les activités touristiques déjà proposées. Aussi, la Commune souhaite augmenter le potentiel halieutique dans la dynamique de valorisation du tourisme tout au long de l'année. La mise en place d'une offre Pêche « Famille » et « Passion » labellisée représente une source d'optimisation d'un tourisme durable. Dès les financements obtenus, la Commune réalisera les aménagements nécessaires à la création d'un parcours « Pêche Passion », à savoir une

rampe d'accès à la rivière sur le plus grand bief du Lot (utilisable aussi pour la mise à l'eau d'embarcations de secours) et une zone de stationnement et de détente.

Le parcours « Famille » consiste à créer trois postes de pêche permettant de valoriser l'activité de la pêche ludique, un parcours pédagogique mettant en valeur l'environnement et la création d'un poste de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ces projets sont accompagnés par l'association AYGA.

Carnaval

Le comité des fêtes de Capdenac a organisé le samedi 2 mars son traditionnel carnaval. Les Capdenacois, vêtus de costumes et déguisements en tout genre ont répondu présent à cette fête populaire et conviviale.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chantiers collectifs de désherbage

Pour encourager et expliquer cette nouvelle approche, deux rendez-vous citoyens, les 22 et 30 avril, seront consacrés à l'entretien des espaces publics. Les agents des espaces verts feront une démonstration du matériel utilisé pour l'entretien des espaces publics. Les habitants présents seront invités à participer à ce chantier de désherbage collectif. Pour clôturer ce moment, le verre de l'amitié sera offert par la Commune.

- Lundi 22 avril à 17h : place Jean Jaurès
- Mardi 30 avril à 17h : rue Joliot Curie



Chantier collectif de désherbage, le 10 juin 2023

Entretien des espaces publics

La Ville de Capdenac, comme toutes les collectivités, est confrontée au changement climatique et aux nouvelles réglementations interdisant l'emploi de produits phytosanitaires sur l'espace public. La prolifération de la végétation invite à repenser complètement l'entretien des espaces publics notamment des trottoirs car la Commune ne dispose pas de moyens humains et financiers suffisants pour obtenir des résultats

satisfaisants sur ses 55 kilomètres de trottoirs.

Pour répondre convenablement à cette nouvelle problématique et dans un souci d'hygiène publique, de sécurité des usagers et de propreté urbaine, la Commune sollicite l'implication des riverains.

À cet effet, le 13 octobre 2023, Monsieur le Maire a signé un arrêté municipal portant obligation d'entretien des trottoirs devant les pro-

priétés privées. Cet arrêté impose l'entretien des trottoirs et caniveaux aux propriétaires ou locataires, riverains de la voie publique. Cet effort est demandé en complément du nettoyage régulier de la voie publique effectué par les services municipaux. Concernant l'entretien des cimetières, des solutions pérennes sont à l'étude.

Prairies fleuries

Les élus poursuivent la gestion vertueuse des espaces verts et respectueuse de la réglementation « zéro phyto ». Ainsi, comme les années précédentes, les prairies fleuries

vont faire leur retour à Capdenac-Gare, au parc de Capèle, à l'entrée du pont, aux abords du giratoire de l'avenue Paul Ramadier et rue Gérard Philipe.

Cette gestion ne présente que des avantages :

- Préserver et mettre en valeur la biodiversité des milieux naturels
- Limiter les pollutions des sols et la consommation d'eau
- Proposer une intégration paysagère agréable par fleurissement régulier
- Limiter les interventions des équipes municipales qui vont se consacrer à l'entretien du centre-ville

Les espaces sans entretien, une fois fleuris, sont maintenus en l'état pour la préservation de la biodiversité. L'année suivante, la repousse est naturelle.



Obligations Légales de Débroussaillage

Dans le cadre de la prévention des incendies, l'État met à la charge des propriétaires des obligations en termes de coupes d'arbres et de débroussaillage des propriétés privées. Sur Capdenac, de nombreux propriétaires sont concernés, un courrier du Maire va leur être adressé pour leur demander de réaliser les travaux nécessaires.

Renseignements : site Office National des Forêts

Nouveau véhicule électrique des Services Techniques

La Commune poursuit sa démarche de verdissement de son parc de véhicules avec la nouvelle acquisition d'un véhicule électrique, il a été affecté aux agents du centre technique municipal.



Stéphane Bérard, Maire, et Frédéric Debons, responsable du centre technique municipal

Journées d'entretien des chemins du Capdenacois

Les services techniques de la Commune et la Commission d'entretien des sentiers, animée par Rando 12, organisent des journées de débroussaillage afin de permettre une agréable utilisation des chemins du Capdenacois.

Trois journées de travail ont été programmées : le 27 février, le 29 février et le 2 mars. Dans cette même démarche, **de nouvelles dates ont été fixées : mardi 28 mai, jeudi 30 mai et samedi 1^{er} juin.**

Un appel à volontaires est lancé pour y participer et concourir ainsi à l'embellissement de notre cadre de vie. Des outils et des équipements sont fournis si nécessaire, cependant il vous est tout de même demandé, dans la mesure du possible, d'apporter votre propre équipement : tronçonneuse, débroussaillieuse, taille-haie, coupe ronces, sécateur, fourche, couteaux, bottes ou chaussures et gants. Les travaux

sont adaptés à chacun, tout le monde est bienvenu !

Si vous souhaitez participer à ces journées ou demi-journées, selon vos disponibilités, nous vous donnons rendez-vous à 8h, près de la fontaine sur la place de Saint-Julien, le repas du midi est offert à tous les bénévoles.

Pour cela, il est nécessaire de s'inscrire par mail à cheminscapdenac@gmail.com ou bien par téléphone au 07 82 28 41 92



Vivre ensemble

Respecter son environnement passe par des relations cordiales avec ses voisins.

Les horaires de tonte sont réglementés en France. Sur la Commune de Capdenac-Gare, la tondeuse peut être utilisée :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

En dehors de ces horaires, utiliser sa tondeuse est passible d'une amende de 68 €.

Il est également interdit de brûler les déchets verts dans son jardin sous peine d'une amende de 450 €. En effet, brûler des feuilles, des



herbes ou des branches est extrêmement toxique et crée des troubles de voisinage et des risques d'incendie.

Alors que faire ?

- utilisez vos déchets en paillage pour maintenir l'humidité au sol et limiter la pousse des mauvaises herbes,
- valorisez vos déchets en compost en les laissant se décomposer naturellement dans un coin de votre jardin, avant de les réutiliser pour enrichir votre terre. Ajoutez-y vos épluchures, marc de café, coquilles d'œufs, fruits abîmés, légumes avariés et cendres, vous obtiendrez un terreau de première qualité.

Les déchets verts sont bourrés d'azote, excellents pour la croissance des plantes !

Afin de pérenniser la tranquillité de votre quartier, il vous est demandé de respecter la réglementation en vigueur. À défaut, vous pouvez être verbalisé.

Élections européennes

Le dimanche 9 juin auront lieu les élections européennes. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter pour élire les 81 députés européens français du Parlement Européen.

Pour rappel : Il est nécessaire de vous inscrire ou vous réinscrire sur les listes électorales suite à un déménagement dans la même commune, vers une autre commune, et pour toute nouvelle arrivée à Capdenac.

Pour cela, vous devez vous présenter à la Mairie, au plus tard le vendredi 3 mai 2024, avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de votre nouvelle adresse, daté de moins de trois mois (quittance loyer, téléphone, etc.). La radiation auprès de la commune de provenance est faite automatiquement par l'INSEE.

Inscription d'office : l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes qui atteindront 18 ans avant l'élection. Il est cependant préférable de vérifier que votre inscription a bien été prise en compte.

Mission locale

Emploi **Formation** **Logement**
Mobilité **Culture** **Santé**
Information **Orientation** **Accompagnement**

La Mission Locale te propose également **le CEJ** un suivi **personnalisé** de 6 à 12 mois 15 à 20h d'activités par semaine jusqu'à **528 euros*** par mois en fonction de ta situation

Des permanences à Capdenac

BOOSTE TON AVENIR avec la Mission Locale

Permanences à l'Office Social et Culturel à Capdenac-Gare
 Contact : antenne de Decazeville
 05 68 63 60 31 / decazeville@maveyron.org

Recrutements

Recrutement de jeunes pour les emplois saisonniers

- **Secrétariat des services techniques** : un contrat de 3 mois (juin - juillet - août). Profil : bac + 2 minimum, maîtrise des outils informatiques, accueil du public.
- **Secrétariat administratif / comptabilité** : un contrat de 2 à 3 semaines sur la période juin, juillet. Profil : bac + 2 minimum, maîtrise des outils informatiques.
- **Équipe de la voirie et des festivités** : Deux contrats de 2 mois sur la période mai, juin, juillet et août. Profil : permis B exigé, autonomie, disponibilité le samedi matin.
- **Équipe des espaces verts** : Deux contrats de 2 mois sur la période mai, juin, juillet et août. Profil permis B si possible, travaux manuels, travaux en extérieur et physique.
- **Équipe entretien des locaux** : un contrat de 1 mois en août. Profil : permis B avec moyen de transport si

possible, travail en WE, autonomie.

- **Service écoles** : deux contrats de deux semaines début juillet.

Recrutement d'aides à domiciles pour l'été

Le CCAS de Capdenac recherche des personnes pour assurer les remplacements d'été. Le Service d'Aide à Domicile recrute pour toute la saison estivale, y compris les week-ends, sur les périodes suivantes : du 8 au 26 juillet, du 29 juillet au 16 août et du 19 août au 6 septembre.

Si vous êtes intéressé(e) par ces postes, merci d'envoyer une lettre adressée à Monsieur le Maire et un CV au plus tard pour le vendredi 18 mai 2024.

Plus d'informations sur le site capdenacgare.fr ou par mail à contact@capdenacgare.fr

Don du sang

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Capdenac et sa région vous remercie pour les nombreux dons que vous avez effectués en 2023 (470 dons).

Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre, qui permet de répondre à des besoins quotidiens, de manière bénévole et anonyme. Plus vous serez nombreux, plus vous sauverez des vies. Partagez votre pouvoir, donnez votre sang.

La prochaine collecte de don du sang aura lieu **les mardi 25 et mercredi 26 juin 2024 de 13h30 à 18h30 à la salle Agora.**



Agenda

- Jeudi 18 avril à 18h : rendez-vous citoyen au Causse Blanc - place du nouveau lotissement îlot du Couderc
- Lundi 22 avril à 17h : rendez-vous citoyen place Jean Jaurès
- Jeudi 25 avril à 18h : rendez-vous citoyen avenue Pasteur - square Pasteur
- Mardi 30 avril à 18h : rendez-vous citoyen rue Joliot Curie
- Jeudi 2 mai à 17h : rendez-vous citoyen sous la Halle
- Samedi 25 mai à 11h30 : Cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes électeurs
- Dimanche 9 juin : élections européennes
- Vendredi 21 juin : Fête de la Musique au Parc de Capèle et sous la Halle
- Samedi 22 juin : Terre de jeux 2024
- Dimanche 14 juillet : Fête de la Rivière